

Compte rendu du Conseil Municipal de 9 avril 2019

Etaient présents : Jean BEAUVICHE, Daniel CHRISTEL, Odile DALIA, Éric DAVANTURE Richard DRILLIEN, Marie-Edith GROISON, Aude NOËL, Julie PELLETIER,

Etaient représentés : Gilbert BENAS par Daniel CHRISTEL, Nicole LEFEUVRE par Jean BEAUVICHE, Frédéric BOURNE par Richard DRILLIEN, Sylvie WATTEBLED par Marie-Edith GROISON

Lecture du compte rendu : adopté à l'unanimité.

1. Election d'un troisième adjoint

Aude NOEL est élue 3^e adjointe à l'unanimité.

2. Délégation du Maire à la première Adjointe

Marie-Edith GROISON, première adjointe élue le 18 février 2019, est déléguée :

- à la gestion du personnel
- à l'Ecole, au centre de loisirs et au restaurant scolaire
- à la gestion du matériel et des fournitures d'entretien
- au fleurissement
- à l'urbanisme
- aux actions culturelles
- à l'information et à la communication
- à la signature des documents généraux

Adoption à l'unanimité.

3. Budget : Approbation du compte de gestion 2018

M. le Maire présente le budget primitif de l'exercice 2018.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le receveur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approuvé à l'unanimité.

4. Approbation du compte administratif 2018

Les résultats constatés au Compte Administratif 2018 :

- Résultat net de fonctionnement à affecter : + 556 446,00 €
- Solde d'exécution d'investissement : + 15 137,48 €

Affectation au Budget communal 2019 :

Section d'investissement : Excédent de financement : 15 137,48 €

Section de fonctionnement : Report en fonctionnement : 556 446,00 €

Approuvé à l'unanimité.

5. Vote du taux des taxes locales :

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux pour l'année 2019 :

- Taxe d'Habitation : 11,10 %

- Taxe Foncière sur le Bâti : 15,60 %
- Taxe Foncière sur le Non-Bâti : 33,10 %

Approuvé à l'unanimité.

6. Attribution de subventions 2019 aux associations qui en ont fait la demande :

Marie-Edith GROISON présente les subventions 2019 :

Association Médiacave	500,00 €
Jeunes sapeurs-pompiers de Givry	150,00 €
Loisirs Handicap Amitiés	100,00 €
Délégation Départementale de l'Education Nationale secteur de Buxy	50,00 €
Amicale des donneurs de sang de Givry et ses environs	50,00 €

Approuvé à l'unanimité.

7. Vote du budget primitif 2019

- Budget fonctionnement :
 - Recettes : 1 206 090,00 €
 - Dépenses : 1 206 090,00 €
- Budget investissement :
 - Recettes : 746 835,00 €
 - Dépenses : 746 835,00 €

Les principales dépenses prévues pour 2019 :

- Lutte inondations – Présentation du programme des travaux par Aude NOEL et Eric DAVANTURE.
- Les travaux de la rue de la Messe (report sur 2019)
- La réfection de la rue du Mont Avril

Adoption à l'unanimité.

8. Attribution du marché de la réfection de la Rue du Mont Avril

L'entreprise la mieux-disante est EUROVIA, pour un montant global de 89 294,00 € HT soit 107 152,80 € TTC
Une réunion avec les riverains sera organisée avant le début des travaux qui devrait avoir lieu en juin /juillet.

Avis favorable à l'unanimité.

9. Droit de place pour les cirques de passage

La tarification du droit de place pour les petits cirques de passage est fixée à 15,00 € / jour et par caravane + 5 € par jour par caravane supplémentaire, à compter du 10 avril 2019.

10 voix pour et 2 abstentions

10. Travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle : demande de subventions dotation de soutien à l'investissement local

M. le Maire présente le projet élaboré par le SATEC consiste à améliorer l'enveloppe thermique du bâtiment et l'efficacité de ses équipements :

- Remplacement des menuiseries extérieures
- Remplacement des protections solaires de type toile par des volets roulants
- Suppression des convecteurs électriques
- Installation d'une chaudière à condensation, d'un réseau, et des équipements de chauffage correspondant
- Remplacement de l'éclairage néon par un éclairage LED

- Fourniture et pose de faux plafonds suspendus y compris isolant permettant de diminuer les déperditions thermiques, et d'améliorer l'acoustique dans les salles avec un plafond de type toit cathédrale
- Fourniture et pose d'un isolant dans les combles
- Installation d'une VMC.

Coût de réalisation : 165 700,00 € HT.

Ce projet peut bénéficier d'une subvention de l'Etat dans le cadre de la Dotation de soutien à l'Investissement Local (DSIL) au titre de la rénovation de l'école maternelle.

La participation de l'Etat peut atteindre 30% de subvention soit une aide financière maximale de 49 710,00 €.

11. Ecole de Saint-Désert :

Marie-Edith GROISON présente la demande de financement des écoles pour deux projets :

- Prise en charge de 988,00 € pour frais de transport : sortie Parc des Oiseaux à Villars-les-Dombes
- Prise en charge de 455,00 € : intervention de Monsieur Emile BRAVO, auteur de bandes dessinées

Approuvé à l'unanimité.

12. Grand Chalon : Transfert de la compétence GEMAPI – Attribution de Compensation – Montant définitif

Suite à la délibération Conseil Communautaire du 13 février 2019 relative au transfert de charges de la compétence GEMAPI, le Conseil municipal doit donner un avis sur les montants définitifs de l'attribution de compensation de taxe professionnelle. Pour Saint Désert, celle-ci s'élève à 50 854 €.

Avis favorable à l'unanimité.

Questions diverses :

- Avancée des travaux Rue de la Messe : M. le Maire fait un point sur les difficultés rencontrées lors des travaux, en particulier sur l'effondrement d'un mur
- Résidence Simone VEIL : Jean BEAUVICHE fait un point sur l'attribution des logements : la plupart des appartements sont réservés, 50 % des locataires sont originaires de Saint Désert
L'inauguration est prévue le 29 mai 2019.
- FAAPAS : Fonds d'Agglomération pour l'Aide et la Promotion des Activités Sportives : 8 000 € sont attribués aux associations suivantes :
 - USGSD : 5 600 €
 - Gymnastique volontaire : 1 532 €
 - Cheval Pas à Pas : 1 000 €
- Elections européennes du dimanche 26 mai 2019 : répartition des permanences des élus

Séance est levée à 21h30

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 13 juin 2019